

Camille Carnoz  
Vélorution Paris île-de-France  
Maison du Vélo  
37 bd Bourdon  
75004 Paris

Paris, le 21 décembre 2014

à Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris  
Hôtel de Ville de Paris  
place de l'Hôtel de Ville  
75196 Paris cedex 04  
et à Monsieur Bernard Boucault, Préfet de Police de Paris  
9 bd du Palais  
75004 Paris

Objet : Paris Respire et décembre 2015 (Lettre ouverte pour que *Paris Respire* toute l'année)

Madame la Maire de Paris, Monsieur le Préfet de Police de Paris,

Depuis un mois, nous, citoyen·ne·s réuni·e·s dans le collectif Vélorution, tentons de vous alerter [1] sur l'anomalie que constitue la suspension de l'opération *Paris Respire* sur la Voie Georges Pompidou au mois de décembre. Cette suspension invite de fait les francilien·ne·s à polluer encore plus, car elle les incite à emprunter l'autoroute urbaine qui mène au centre de Paris. Cette incitation déconstruit les premiers et fragiles jalons posés en terme de politiques publiques pour la santé (lutte contre la pollution, promotion des transports sans moteur).

#### Climat

Nous tenons à rappeler, que début décembre, Vélorution avec beaucoup d'autres ONG suivaient avec attention les négociations sur le climat (COP20) à Lima au Pérou, et participaient aux événements organisés à cette occasion à Paris. C'est dans ce contexte que l'annonce de la suspension nous a frappé. Alors que les citoyens et citoyennes concernées du monde entier, à Lima, à Paris et ailleurs, se mobilisent pour le climat, nous pensons que la lutte pour préserver tout simplement la vie doit être une priorité pour chacun·e, à toutes les échelles, et partout. Or les véhicules motorisés sont responsables d'un tiers des gaz à effet de serre qui sont à l'origine du dérèglement climatique global.

#### Pollution

De plus, à Paris, l'espérance de vie est diminuée de six mois directement à cause de la pollution liée aux voitures et aux deux-roues motorisés, ces derniers étant de plus en plus nombreux. Lors des récents pics de pollution, la Préfecture de Police a réagi en mettant en place une journée de circulation alternée, mais ce fut malheureusement pour une seule et unique journée alors que l'agglomération a connu de nombreux jours de pics de pollutions et que la grande majorité des francilien·ne·s se déclarent prêt·e·s à agir dans ce sens pour le bien de tous et toutes. À ce manque d'engagement et de détermination, s'ajoute les insuffisances du Plan de protection de l'atmosphère que vous avez établi, déjà pointées [2] par des associations et des médecins, puis tout récemment la suspension de *Paris Respire*, ce qui motive cette lettre ouverte. Cette activité ou cette passivité de la Préfecture de Police et de la Mairie de Paris engendre une politique qui, à court et à long terme, est contraire aux intérêts des parisiennes et des parisiens. En renforçant la place de « l'auto-moto »

dans la ville, elles agissent directement contre la santé de toutes et de tous.

### Demandes

**Nous demandons** que, dorénavant, *Paris Respire* ait lieu vraiment toute l'année : sur toutes les zones et tous les dimanches.

**Nous demandons** que ces zones soient étendues et que leur nombre soit augmenté, comme le demandent également certains élus.

**Nous demandons** qu'en décembre 2015, à l'occasion de la COP21 qui se tiendra au Bourget, non loin de Paris, la circulation alternée soit instaurée pendant toute la durée des négociations de l'ONU sur le climat, et ce quelles que soient les conditions de pollution. Cette opération a déjà eu lieu, elle est réalisable, et elle est souhaitable.

**Nous souhaitons** également que la Préfecture de Police de Paris s'engage publiquement dans une politique de lutte active contre les pollutions liées aux transports motorisés et accorde ainsi sa pratique administrative avec les recommandations officielles de l'État. De même pour la Ville de Paris.

**Nous demandons**, enfin, à la Ville de Paris d'agir sur la Préfecture pour le renforcement du Plan de protection de l'atmosphère, de façon à ce qu'il soit au niveau des défis qui se posent aux parisiens et aux parisiennes dans les années à venir.

Dans l'attente de votre réponse, Madame la Maire, Monsieur le Préfet, nous vous assurons de notre plus respectueuse considération,

Vélorutionnairement,  
Camille Carnoz, Président-e d'honneur de Vélorution Paris Île-de-France  
contact@velorution.paris

---

### [1] Nos alertes sur la suspension de *Paris Respire*

Fin novembre 2014, le site internet de la Ville de Paris mentionnait :

« Paris respire, et vous ?

Paris respire, toute l'année

Quartier des berges de la Seine (1er/4e)

Voies sur Berges

**À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'opération *Paris Respire* sera suspendue sur la voie Georges Pompidou les dimanche 7, 14 et 21 décembre 2014 »**

Aux désaccords postés par des personnes différentes sur le site de la Ville, la réponse de Paris.fr a été identique :

« Durant le mois de décembre, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'affluence automobile s'accroît fortement, en raison notamment de l'ouverture des grands magasins parisiens les dimanches avant Noël.

Cette forte affluence risquant de générer d'importants encombrements, il a été décidé, depuis la mise en place de l'opération *Paris Respire* sur les voies sur berges rive droite, de la suspendre les trois derniers dimanche avant Noël, pour ne pas pénaliser l'activité commerciale dans le centre de Paris et pour assurer la fluidité du trafic. »

Contre cette décision qui va à notre sens à l'encontre de l'intérêt général en minorant la nécessité

d'agir contre la pollution, Vélorution a dès début décembre agi pour interpeller la Maire et le Préfecture de Paris pour que l'opération *Paris Breathe* soit rétablie sur la Voie Georges Pompidou (alertes, communiqués de presse, détournement de la circulation pendant une heure le dimanche 7 décembre, tracts). Le site de la Ville a été modifié depuis et indique maintenant :

« Paris breathe, et vous ?  
Paris breathe, toute l'année  
Quartier des berges de la Seine (1er/4e)  
Fêtes de fin d'année : suspension de l'opération sur la voie Georges Pompidou  
**La Préfecture de Police a annoncé avoir pris la décision de suspendre l'opération Paris Breathe sur la voie Georges Pompidou les dimanche 7, 14 et 21 décembre 2014 »**

Nous entendons que la Mairie de Paris a émis le vœu que cette suspension soit annulée, et que l'opération *Paris Breathe* soit établie toute l'année (vraiment toute l'année). C'est le sens de la réponse qui nous été faite après une question posée de nouveau via le site web de la ville :

« La Ville de Paris vient cependant d'adopter un vœu lors du dernier Conseil de Paris, pour que la Préfecture de Police s'engage à limiter les motifs justifiant les suspensions de l'opération *Paris Breathe* à des manifestations d'intérêt général, notamment à caractère culturel ou sportif. Elle a également fait part à la Préfecture de son souhait que, dans l'hypothèse où une suspension serait envisagée, une concertation soit menée en amont avec la Mairie de Paris. Enfin, la Ville de Paris souhaitait que l'opération *Paris Breathe* soit maintenue le 21 décembre, mais la Préfecture de Police a décidé de maintenir cette suspension. »

Nous entendons aussi que la Préfecture de Police, de son propre chef, a décidé de la suspension de *Paris Breathe* en décembre. Nous sommes déçus d'apprendre que la Mairie de Paris a finalement toujours accepté cette suspension sans réagir et surtout nous sommes tristes d'assister à ce renvoi de responsabilités entre la Mairie et la Préfecture de Police. Les problèmes liés à la circulation et à la santé publique nous inquiètent en effet fortement (« La pollution de l'air reste un sujet de préoccupation majeure pour les Parisiens » d'après une étude récente - 30 octobre 2014 - de Airparif) et nous attendons de nos élu·e·s tout comme des représentant·e·s de l'État qu'ils agissent dans l'intérêt général.

[2] Sur le PPA (Plan de protection de l'atmosphère)

Une décennie de combat juridique contre la pollution de l'air à Paris :

<http://www.amisdelaerre.org/Une-decennie-de-combat-juridique.html>

Plainte contre la pollution de l'air : les pouvoirs publics se défendent :

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/plainte-pollution-air-ministere-ecologie-esf-medecins-paris-21032.php4>